

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **78 (1942)**

Heft 7

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Comité 1942. — Assemblée générale S. P. V. — Pour la famille. — Départ : Vevey. — Société vaudoise d'astronomie. — Examinés des recrues.* — GENÈVE : U. I. P. G. - MESSIEURS : *Caisse maladie et invalidité. — Convocation.* — NEUCHÂTEL : *XIII^e Journée d'éducation. — Places au concours.* — INFORMATIONS : G. R. E. P.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ALB. R. : *Pour une école de la personne.* — CH. MÉGARD : *Problème d'aujourd'hui ! Problème de toujours.* — JAMES SCHWAR : *De l'école à la vie.* — RÉCITATION : VIO MARTIN : *La machine à écrire.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

COMITÉ 1942

Dans sa séance du 14 février le Comité central s'est constitué de la manière suivante :

Président : André Chabloz, Clochetons 9, Lausanne. Tél. 3.73.49.

Vice-président et caissier : Edmond Zimmermann, Prangins.

Tél. 9.55.75.

Secrétaire : Joseph Born, Baulmes. Tél. 77.26.

Bulletinier : Robert Mamin, La Tour-de-Peilz. Tél. 5.13.77.

Archiviste : Hélène Pilloud, Echandens. Tél. 4.31.73.

Le bureau de Mauborget reste ouvert chaque samedi de **13 h. à 17 h.** Les collègues y trouveront, le 1^{er} samedi du mois, le président ; le 2^e samedi, le secrétaire ; le 3^e samedi, le bulletinier ; le 4^e samedi, Mlle Pilloud.

* * *

Avant de passer la plume à mon collègue Mamin, je tiens à remercier notre Rédacteur Ch. Grec de l'empressement qu'il a mis à publier ce que je lui ai envoyé. Malgré cette bonne volonté, des retards se sont produits quelquefois, car des correspondances d'autres sections s'imposent certains samedis et prennent une place qui, à d'autres occasions, ne nous a pas été mesurée.

Aux collègues qui ont bien voulu lire mes chroniques et m'exprimer leurs encouragements ou leur désapprobation, je dis une fois encore toute ma reconnaissance.

ANDRÉ CHABLOZ.

* * *

Bienvenue au nouveau correspondant vaudois. Je suis certain qu'avec le collègue Mamin nous entretiendrons les mêmes relations courtoises et aimables qu'avec ses prédécesseurs. Je remercie bien vive-

ment A. Chabloz des compliments qu'il veut bien m'adresser et lui souhaite de trouver à la présidence de la S. P. V., toutes les satisfactions qu'il mérite. Réd.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S. P. V. au Casino de Montbenon, le 1^{er} février 1942

I. A 14 h. 30, le président, M. Lavanchy, ouvre la séance en souhaitant une cordiale bienvenue aux quelque 240 collègues qui ont osé braver les rigueurs d'un hiver exceptionnel. Il salue la présence des invités du C. C. ainsi que des représentants de la presse. Il rappelle que nous vivons des temps où la liberté est en sommeil, et que notre devoir à nous, éducateurs, est de veiller à ce qu'elle ne s'étiolle ni ne s'éteigne. — Nous avons à développer des personnalités, des individus possédant le goût de l'indépendance, mais sachant s'accommoder de la discipline, de l'ordre et de l'autorité. — Sur quoi l'assemblée se lève pour exécuter une strophe de « A toi nos chants, berceau de nos vieux pères ». M. le président rappelle alors que 4 membres actifs et 21 honoraires sont décédés en 1941. L'assemblée se lève pour un dernier hommage à ces disparus.

II. M. Lavanchy signale que viennent de s'éditionner les mémoires de l'illustre D^r Auguste Forel ; par la lecture d'un des plus savoureux passages de ces souvenirs, il introduit la causerie de M. le D^r Oscar Forel, fils du grand savant : *La collaboration de l'instituteur et du médecin psychiatre*. Causerie des plus intéressantes, où, sans lasser une seconde son auditoire, dans une langue impeccable servie par une diction parfaite, le D^r Forel s'attacha à montrer la nécessité pour nous, instituteurs, d'avoir recours au médecin psychiatre dès que se présente un cas particulièrement difficile. Par de nombreux exemples, le conférencier prouva que, des effets presque pareils pouvant être la résultante de lésions ou de complexes d'ordre très divers, le traitement et surtout la manière d'être à l'égard du patient ne peuvent être semblables. Les enfants sont actuellement élevés dans une atmosphère de haine et de mensonges. Il importe de neutraliser les effets de cette éducation défectueuse. Il y a une tâche civique qui est la nôtre, en face de ce qu'on appelle la « névrose américaine », provoquée chez les jeunes par l'atmosphère de guerre et de machinisme outrancier de notre époque : lutter contre les néfastes conséquences de cette affection.

Des applaudissements nourris et prolongés saluèrent la péroraison de ce captivant exposé ; l'ovation dont le D^r Forel fut ensuite l'objet démontra que le sujet est bien d'actualité et que nombreux sont les éducateurs qui en comprennent toute la portée. M. Lavanchy, en remerciant le distingué conférencier, souligna que, la lutte pour nos conditions matérielles d'existence ayant porté des fruits, il était bon que nos assem-

blées fussent enrichies par des causeries telles que celle du médecin des Rives de Prangins.

III. L'ordre du jour étant adopté, l'assemblée décide, pour gagner du temps, de passer outre à la lecture du procès-verbal, que chacun a pu lire dans le *Bulletin*.

IV. *Rapport du C. C. M.* Besse donne ensuite lecture du rapport de gestion du C. C., rapport très fouillé où nous relevons les quelques points suivants :

— L'effectif de la S. P. V. est de 1307 membres actifs, en augmentation de 24 sur l'année dernière.

— Quelques sujets de brûlante actualité seront mis à l'étude dans les sections.

— M. Besse adresse à M. Chabloz, bulletinier, les remerciements et les félicitations du C. C. pour la façon distinguée avec laquelle il a rédigé notre chronique vaudoise. Les vifs applaudissements de l'assemblée montrent, une fois de plus, à M. Chabloz que son activité a bien répondu aux vœux de la majorité de ses collègues.

— La fédération des T. F. a nommé son secrétaire semi-permanent en la personne de M. Margot, avocat et député à Lausanne, choix qui s'est révélé des plus judicieux. Cette fédération a eu une activité des plus intenses et, il faut le dire, très heureuse puisque, malgré les quelques déceptions que nous ont causées les arrêtés d'application, nous eûmes la satisfaction de constater que le principe de nos revendications était admis : retour au traitement légal, d'abord, puis allocations familiales. Le rapporteur relève cependant avec amertume que les T. F. ont travaillé pour tous les employés de l'Etat, mais que les pasteurs, les maîtres secondaires et même certains instituteurs ne font pas partie de la Fédération, tout en bénéficiant largement des avantages qu'elle procure par son travail.

M. Besse conclut son long et intéressant rapport en souhaitant qu'à l'avenir la S. P. V. n'ait pas à s'occuper que de questions matérielles, mais qu'elle puisse être une force agissante dans le domaine professionnel.

Ce rapport, très applaudi, est adopté à l'unanimité avec remerciements au comité pour sa gestion, tout particulièrement à M. Besse, président sortant.

V. Les rapports des *vérificateurs de comptes* sont présentés par MM. Mermoud (Le Pont) pour la Caisse S.P.V. et Inglin (Gilly) pour la Caisse de secours. Admis à l'unanimité avec vifs remerciements au caissier et décharges à comité et vérificateurs.

VI. *Budget et cotisation 1942.* Ce budget, qui prévoit un déficit de 240 francs sur un total de dépenses de 27 460 francs, maintient à 21 francs la cotisation annuelle. Admis à l'unanimité sans discussion.

VII. a) Pas de propositions des sections.

b) *Propositions des membres.* Une proposition était parvenue au comité, celle de M. Barraud (Vevey), demandant « l'étude par le C. C. ou une commission nommée par lui, du programme d'activité qui serait susceptible de donner plus d'intérêt aux cours dits d'éducation civique ».

A la stupéfaction de l'assemblée, M. Barraud, à qui la parole est donnée pour développer son point de vue, déclare que certains faits dont il vient d'être informé lui font considérer sa proposition comme inutile, et qu'il la retire purement et simplement.

M. Chantrens (Montreux) est très étonné et très déçu de la volte-face, inexplicable à son sens, de M. Barraud. Il déclare n'être pas hostile au principe de l'éducation post-scolaire, mais ne s'estime pas satisfait de l'état de choses actuel, et propose à l'assemblée l'ordre du jour suivant :

La S. P. V., réunie en assemblée générale le 1^{er} février 1942 :

1. *Exprime le vœu que le problème d'éducation civique et nationale soit reconsidéré : a) dans un esprit plus intellectualiste encore ; b) dans le sens d'un horaire de cours moins long ;*
2. *Charge le C. C. d'entrer en rapport à ce sujet avec le Département de l'Instruction publique.*

M. Besse, président, et M. Meylan, caissier, expriment à leur tour la surprise et le désappointement du comité devant la marche-arrière de M. Barraud. Le C. C. avait déjà pris position et envisageait la création d'une commission chargée d'étudier le problème en collaboration avec le Département. M. Meylan spécifie qu'une telle étude ne peut se faire par district, les vœux et les avis étant très divers, voire opposés, par suite sans aucun poids auprès des autorités. L'assemblée fait sienne cette façon de voir et, par un vote unanime, dans lequel est incluse la proposition Chantrens, fait confiance au C. C. pour donner une solution satisfaisante à cette question sans cesse résolue et sans cesse reposée.

c) Il n'y a pas de proposition du comité.

VIII. *Propositions individuelles.* M. Lavanchy donne lecture d'une lettre du collègue Rousseil (Château-d'Oex) signalant l'augmentation des risques d'accidents scolaires à la suite de l'introduction du nouveau programme d'exercices en plein air, et demandant au C. C. d'étudier la possibilité de couvrir ces risques supplémentaires.

Le comité juge bon d'attendre les résultats de l'étude déjà entreprise au Département.

— M. Guignard (Lausanne) donne de nombreux détails sur l'organisation de l'Aide à la campagne, et fait appel à la compréhension et à la collaboration des instituteurs et des institutrices.

IX. *Elections statutaires.* a) *Bureau :* Les membres du bureau acceptant une réélection, ils sont confirmés pour une année dans leurs

fonctions. Ce sont MM. Lavanchy (Lausanne), président, Rostan (Lausanne), vice-président, Mermoud (Penthéréaz), secrétaire, Meylan (Montpreveyres) et Blanchoud (Echallens), scrutateurs.

b) *Comité central* : Pour remplacer MM. Besse et Meylan, arrivés au terme de leur mandat, 4 candidats sont proposés. Bulletins délivrés : 229, rentrés : 229, nuls : 2. Sont élus : MM. Mamin (La Tour-de-Peilz), par 181 voix, et Born (Baulmes), par 175 voix. Obtiennent des voix : MM. Francillon (Suchy), 43, et Deppierraz (Sassel), 30. M. Francillon est ainsi désigné comme suppléant.

Séance levée à 17 heures.

Penthéréaz, le 5 février 1942.

MERMOUD.

POUR LA FAMILLE

Le corps enseignant vaudois a accueilli avec intérêt la proposition, faite par l'Eglise, de deux concours : composition et dessin. Les maîtresses et les maîtres du degré supérieur voudront collaborer de cette manière à l'œuvre qui se poursuit en faveur de la famille. Remettre en honneur l'esprit de famille, c'est un effort auquel s'associeront tous les éducateurs ; d'ailleurs, l'exercice qui nous est proposé ne nous oblige à aucun effort particulier. Ce sera notre modeste contribution à une œuvre que nous savons nécessaire.

A. C.

DÉPART

Vevey. — En fonctions à Vevey depuis 1912, Rose Maillard a tenu, le 24 décembre 1941, sa dernière classe. La séance d'adieux nous réunissant tous autour d'elle nous a montré spécialement combien le corps enseignant veveysan s'est renouvelé ces dernières années. Vers 1905-1910, Vevey était en plein essor industriel ; la population augmentant, il fallut construire le collège des garçons et ouvrir graduellement de nouvelles classes. C'est cette pléiade de maîtres nommés alors au rythme de 2 à 3 par an qui arrivent maintenant au terme de la carrière.

R. Maillard enseigna à ses débuts pendant un an à Lavey. Elle aurait dû y accomplir ses trois ans réglementaires, mais une contestation à propos d'un plantage et d'une taxe d'abonnement à l'eau : « Vous ne me donnez pas de plantage, je ne vous paie pas d'eau », amena sur les lèvres du syndic ces paroles définitives : « Si vous n'êtes pas contente, vous pouvez vous en aller. » Et Mlle Maillard postula Vevey, y fut nommée et... s'en alla de Lavey sans avoir su jamais où gîtait le terrain qui aurait dû devenir le « plantage » de la maîtresse. Elle jardina dès lors à Vevey pendant 29 ans dans les classes d'élèves de 7 à 11 ans. M. Hürlimann, directeur, se plut à relever, en prenant congé d'elle au nom de tous, l'aménité de son caractère, sa conscience professionnelle et sa modestie.

L. Cz.

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'ASTRONOMIE

Sous ce titre, il vient de se constituer un groupement réunissant tous ceux qui (professionnels, amateurs ou simples profanes) s'intéressent à cette science. Les collègues qui voudraient adhérer à la société seront considérés comme membres-fondateurs et ne payeront pas de finance d'entrée s'ils s'inscrivent avant le 15 mars. La cotisation est de 5 fr. au minimum (c. ch. p. II 9542). MM. D^r Ed. Vautier, Rumine 3, Lausanne, ou Coulon, inst. à Denens, donneront tous renseignements nécessaires.

EXAMENS PÉDAGOGIQUES DES RECRUES

Les examens pédagogiques des recrues Nouvelle Formule auront lieu à la caserne de Lausanne les 25, 26, 27 et 28 février prochains, de 14 h. 30 à 17 h. 20.

Aux termes du nouveau Règlement, deux instituteurs sont autorisés à suivre chaque jour ces examens.

Ceux que la question intéresse sont priés de s'adresser à M. Chantrens, instituteur à Montreux, expert principal pour le 1^{er} arrondissement.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

CAISSE MALADIE ET INVALIDITÉ DES INSTITUTEURS PRIMAIRES GENEVOIS

Rapport du Trésorier pour l'Exercice de 1941.
Récapitulation des écritures du Journal-Grand Livre.

I. Compte en caisse.		<i>Doit</i>	<i>Avoir</i>
Solde en Caisse au début de l'exercice	Fr.	1 685.10	
Cotisations ordinaires des sociétaires.	»	4 072.—	
Amendes à l'assemblée générale	»	60.—	
Finances d'entrées	»	47.—	
Subsides : a) de la Confédération	»	524.50	
b) de l'Etat de Genève	»	289.50	
Part des sociétaires aux frais médicaux.	»	1 413.45	
Soulte perçue à liquid. Banque de Genève	»	37.50	
Intérêts perçus par Caisse	»	256.90	
Honoraires de médecins			Fr. 3 115.30
Ordonnances de pharmacie			» 1 032.85
Autres moyens curatifs			» 346.50
Frais d'hospitalisation			» 834.50
Indemnités : a) kilométriques			» 5.90
b) au décès			» 200.—
Frais généraux			» 429.65
Réassurance à Caisse-Tuberculose			» 384.20
Placement à la Caisse d'Epargne			» 1 000.—
Solde en caisse pour balance			» 1 037.05
Sommes égales	Fr.	8 385.95	Fr. 8 385.95

II. Clôture de l'exercice.

	<i>Doit</i>	<i>Avoir</i>
Solde débiteur du compte de chèques	Fr. 1 037.05	
Intérêts crédités en comptes d'Épargne	» 1 135.45	
Placements en comptes d'Épargne.	» 4 000.—	
Solde de l'exercice précédent		Fr. 1 685.10
Prélèvement s. le Portefeuille-Titres.		
Liquid. Créance : Banque de Genève.		» 3 847.50
Boni de l'exercice.		» 639.90
Sommes égales	<u>Fr. 6 172.50</u>	<u>Fr. 6 172.50</u>

III. Bilan comptable au 31 décembre 1941.

	<i>Actif</i>	<i>Passif</i>
1. Portefeuille :		
3 actions : Pharmacies coopér. pop.	Fr. 9.—	
1 Certificat de Dépôt 4 %	» 10 000.—	
1 » » » 3 ½ %	» 10 000.—	
Caisse Hypothécaire de Genève :		
3 oblig. 4 % Genevois 1937	» 3 000.—	
2. Épargne :		
Caisse d'Épargne de Genève		
Livret N° 763	» 11 804.85	
Caisse hypothécaire de Genève.		
Livret N° 4988	» 4 479.55	
3. Compte de chèques postaux I. 1778	» 1 037.05	
Fonds social en clôture d'exercice		
pour balance		Fr. 40 330.45
Sommes égales	<u>Fr. 40 330.45</u>	<u>Fr. 40 330.45</u>

**IV. Position de la Caisse maladie
au 31 décembre 1941.**

Fonds capital au 31 décembre 1940. (Voir <i>Bulletin corporatif</i> 1941, N° 7)	Fr. 39 690.55
Boni de l'exercice 1941	» 639.90
Fonds capital au 31 décembre 1941	<u>Fr. 40 330.45</u>

Sauf erreur ou omission.

Genève, le 1^{er} février 1942.

Le Trésorier : EDMOND MARTIN.

L'Assemblée générale annuelle à laquelle l'approbation de ces comptes sera soumise est convoquée pour le **samedi 28 février à 9 h. 30** à l'Auberge de la Mère Royaume, 9, rue des Corps saints.

CONVOCATION

Les membres de l'U. I. P. G. sont convoqués en *assemblée administrative annuelle* le

samedi 23 février 1942,

à 10 h. 15 précises, à l'Auberge de la Mère Royaume, 9, rue des Corps-Saints, avec l'ordre du jour statutaire.

A l'issue de la séance, un modeste repas réunira ceux qui le désirent : là seront fêtés nos deux collègues qui ont pris leur retraite en 1941.

NEUCHÂTEL XIII^e JOURNÉE D'ÉDUCATION

Aula de l'Université de Neuchâtel.

27 février : 20 h. Conférences par *Mme Hegg-Hoffet* et *M. J.-H. Graz* : « Parlons à nos fils et à nos filles de leur tâche future d'éducateurs dans la famille. »

28 février : 9 h. Allocution de *M. Camille Brandt*, chef du Département de l'Instruction publique.

9 h. 30 « Essais scolaires de formation maternelle des jeunes filles », par *Mlle Marg. Evard*.

10 h. 30 « Formons la jeunesse en vue de l'éducation dans la famille », par *M. G. Chevallaz*.

14 h. « Adolescents et adolescentes seront des pères et des mères ; intéressons-les aux problèmes de l'éducation », par *M. Pierre Bovet*.

Chaque conférence sera suivie d'une discussion.

Prix d'entrée pour le corps enseignant : 1 fr.

PLACES AU CONCOURS

La Chaux-de-Fonds : 3 postes d'instituteurs et 3 postes d'institutrices (délai d'inscription : 27 février).

Le Locle : 1 poste d'instituteur et 3 postes d'institutrices (délai : 28 février).

INFORMATIONS**G. R. E. P.**

L'entretien qui, ce soir, suivra à 20 h. 15 les Conférences, aura lieu au *Restaurant du Grand-Chêne*, et non à l'Hôtel de la Paix, comme l'indiquait le *Bulletin* du 14 février.

A 10 h. M. Paul Perret, chef du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud prononcera une allocution, ouvrant ainsi la séance au cours de laquelle on entendra les quatre conférences prévues.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

POUR UNE ÉCOLE DE LA PERSONNE ¹

Tenter de faire le compte rendu d'un ouvrage de M. Meylan n'est jamais une chose aisée. Toutes ses pages sont nourries de tant d'idées, ses propositions formulées d'une manière si concise que vouloir « résumer » paraît bien impossible.

En effet, chaque ouvrage nouveau de l'auteur est un effort pour serrer de plus près les questions qui lui paraissent essentielles, tentative qui se manifeste par une plus grande précision à chaque fois. Le commentateur n'y trouve guère son compte mais le lecteur y gagne beaucoup. C'est pourquoi je vous engage à être de ceux-là !

M. Meylan, dans son bel ouvrage *Les humanités et la personne* a pris position dans le débat ouvert sur le problème général de l'éducation, en saisissant la question dans son entier, poussant l'éducation jusqu'à l'information totale de l'élève, jusqu'à l'accès aux plus précieuses valeurs humaines.

Pour une école de la personne est l'application à l'enseignement secondaire des idées exposées précédemment par l'auteur. Partant des critiques faites par les réformistes et des arguments opposés par leurs adversaires antiréformistes, il est amené à définir les fins de l'enseignement secondaire. Elles ne seront point de fournir au plus grand nombre un parchemin qui permettra d'obtenir une jolie situation, mais bien d'élever le niveau de l'élite.

La conception utilitariste de l'enseignement à favorisé l'importance exagérée donnée à la note avec tout ce que cela implique de fâcheux pour l'atmosphère de la classe. Or, l'esprit de l'enseignement importe beaucoup plus que le contenu des programmes. Cet esprit sera amélioré si, dans les classes inférieures, le pédagogue prend le pas sur le spécialiste.

En ce qui concerne les réformes souhaitées, M. Meylan note l'introduction au degré secondaire d'un nombre d'heures suffisant pour l'éducation physique. « Les maîtres doivent considérer la culture physique comme une alliée et non comme une concurrence. »

Les critiques et les vœux émis au sujet de l'éducation intellectuelle sont le plus souvent contradictoires. Le reproche d'intellectualisme adressé à l'école fait l'objet d'un examen qui amène l'auteur à conclure que l'école en développant chez les élèves le jugement et l'esprit critique doit aussi accroître l'esprit d'initiative.

La maîtrise de la langue maternelle, étant l'objectif essentiel des études secondaires, tous les maîtres doivent ordonner à cette fin commune l'enseignement dont ils sont chargés.

¹ *Pour une école de la personne*, par Louis Meylan, Directeur du Gymnase des jeunes filles de Lausanne, Payot, éditeur.

Notre école actuelle ne fait pas assez appel à la sensibilité de l'élève. Qu'elle prépare les jeunes à accueillir le message des poètes et des musiciens qui, aussi bien et mieux que les hommes de science, savent nous révéler *l'être*. Dans ce domaine aussi, le programme et les méthodes sont moins importants que l'atmosphère : « Il s'agit d'une transformation profonde de notre manière de penser, de sentir et de vivre, tendant à rétablir entre l'homme et la réalité, la relation immédiate et totale qui est celle du poète, par opposition à cette relation purement intellectuelle qui est celle de la science ou à cette relation purement pratique qui est celle de la technique ; transformation qui ne pourra se réaliser à l'école qu'à mesure qu'elle s'affirmera dans notre civilisation sur-intellectualisée. »

Il nous semble que les lignes précédentes sont particulièrement révélatrices de toute la pensée de M. Meylan.

Pour que l'école puisse agir efficacement sur le plan de l'éducation morale, il ne suffit pas que l'atmosphère de l'école et celle de la famille se transforment puisque c'est l'ambiance sociale qui est responsable de la plupart des défauts reprochés à nos élèves. Cette constatation montre assez combien sera difficile l'œuvre éducatrice de l'école : « ... les jeunes gens, adjurés de se conformer strictement au code de l'honneur, pourront avoir le sentiment qu'on les invite à être ce qu'à la maison ils ont pu entendre appeler des poires ! » Tous les efforts de l'école devront tendre à former des personnes « dont l'esprit de sacrifice soit le mobile déterminant ». Toute l'école de la personne aura appris aux jeunes gens à s'inspirer de notre devise : Un pour tous, tous pour un. Dans l'éducation nationale, il suffira de transposer sur le plan civique cette règle de vie. L'instruction civique plongeant alors ses racines dans une éducation personnaliste deviendra facile puisque l'élève aura le désir d'acquérir les connaissances qu'elle lui apporte.

Le dernier chapitre du livre est consacré à l'éducation religieuse. Nous avons marqué dans notre étude de *Les humanités et la personne* les caractères que M. Meylan attribue à cet ordre d'enseignement, nous nous contenterons aujourd'hui d'une citation précisant la tâche de l'école : « ... dresser devant l'adolescent une image fidèle de la condition humaine, un tableau complet des relations que la personne soutient avec la nature, avec les autres personnes et avec Dieu, relation de toutes ces relations. »

En terminant, l'auteur indique de quelle manière peuvent être mises en pratique les réformes envisagées au cours de son ouvrage.

En nous apportant *Pour une école de la personne*, M. Meylan nous fournit un nouveau moyen de nous informer mieux sur les problèmes de l'éducation ; nul de nous ne voudra le négliger.

ALB. R.

PROBLÈME D'AUJOURD'HUI ! PROBLÈME DE TOUJOURS !

L'homme est visiblement fait pour penser ; c'est toute sa dignité et tout son métier, et tout son devoir est de penser comme il faut.

BLAISE PASCAL.

Pour moi, j'appelle utile tout ce qui nous donne le bonheur : la contemplation et le rêve.

RODIN.

L'idéal humain ne saurait mourir. Demain, libéré de ses chaînes qui l'attachent au char du triomphateur, il reprendra sa marche en avant.

La Pensée ! Hum ! Nous n'aurions garde de faire une dissertation là-dessus qui ne serait guère de circonstance. Il est bon d'observer le silence prudent de Conrart.

Oui ! heureux, mille fois heureux ceux que la foi, au cœur d'or et à l'âme de rêve, ainsi que l'espérance à la robe blanche, prennent par la main pour les conduire sur les beaux sommets d'où l'on aperçoit les merveilleux horizons, alors que les passions des hommes étant apaisées, règnent, sur terre, la charité et l'amour, la pensée ayant repris ses droits.

Propos de tout repos que le nôtre, qui ne mettra pas le monde sens dessus dessous, mais problème d'aujourd'hui, problème de toujours.

Il s'agit d'éducation, de notre attitude devant la vie et comment nous y préparons l'enfant.

Jadis, c'était en 1936, Huguette Garnier, le talentueux écrivain, fit passer devant nos yeux, le suggestif film suivant. Lamartine avait dit : « La France est une démocratie qui s'ennuie ». Huguette Garnier, elle, rectifia par cette impression : « La France est une nation qui a mal aux nerfs ». Appréciation d'H. Garnier qui reste d'actualité, la maladie dont elle se plaint ayant, et pour cause, fait quelques progrès et atteint le monde entier. Nous avons tous « les nerfs à fleur peau », et malheur à notre entourage, lorsque la maladie est à l'état aigu.

Mais sans plus tarder, citons :

« Ce fut la cadette qui écopa, puis l'aîné, puis la benjamine. Il y avait des gifles dans l'air. Comme il fallait s'y attendre, elles n'y restèrent pas longtemps et retombèrent sur les petites joues. Quand ce fut fait, que les enfants morigénés, giflés, abrutis ne furent plus que larmes, sanglots étouffés et reniflements, la mère se tourna vers moi, s'excusa :

— C'est vrai, me dit-elle, moins les nouvelles sont bonnes, et plus ils sont agaçants !

Je me gardai de rectifier : « Et plus vous êtes agacée ».

J'observai un prudent silence.

Confuse, tout de même, de sa vivacité, elle conclut, haussant les épaules : « Ça leur apprendra ! »

Ça leur apprendra quoi ?

Que les préoccupations, les soucis des parents se traduisent trop facilement en taloches, qu'il n'est pas bon d'être à la portée de la main maternelle, qu'il vaut mieux se garer lorsque l'état d'alerte détermine l'état d'énervement aigu.

Ça leur apprendra surtout qu'il ne faut croire ni au calme, ni à la justice des grandes personnes — et qu'il arrive que ceux qui reçoivent les coups ne sont pas toujours ceux qui les méritent. »

* * *

Tableau surfait, sans doute, pour les besoins de la cause et pour donner au propos quelque coloris mais conclusions judicieuses, transférées sur le plan général. « Ceux qui reçoivent les coups ne sont pas toujours ceux qui les méritent ».

Mais c'est tout le problème de l'autorité, qui par voie d'incidence, se pose ici et qui demande qu'on l'examine de près. Sur quoi baser cette autorité, quelles seront les répercussions possibles, les réactions immédiates ou les résultats plus tard.

Taloches ! Qui n'a pas quelque petit péché sur la conscience, arrivé au terme de sa carrière, en tant que parent ou instituteur ? Qui n'a pas, alors que l'enfant déficient était près d'exercer son emprise sur vous et à exploiter votre faiblesse, usé de ce moyen, tous les autres s'étant montrés inopérants. Que de parents regrettent, alors qu'il est trop tard, de n'avoir pas imprimé à leur enfant une direction nécessaire et bonne, en laissant tomber de leurs mains l'autorité qui leur était dévolue, et ignoré la responsabilité qui était la leur.

L'éducation de la jeunesse.

Lot des parents et des éducateurs ! Mais la liaison n'est pas faite, afin que les efforts des uns et des autres fussent conjugués, concourent au même but, à savoir de donner à l'enfant non seulement l'instruction nécessaire, celle qui lui permettra de faire bonne figure dans la vie, mais l'éducation morale, qui fera de lui un être utile à la société, un être dont les pensées et l'action seront orientés vers le bien.

Que de parents croient avoir accompli leur tâche, leur devoir, tout leur devoir parce qu'ils ont assuré à leurs enfants leur subsistance et s'en remettent à l'Ecole, voire même à l'Eglise pour faire le reste, tout le reste, le principal.

Manque de liaison, l'instituteur ignorant tout ou presque tout de l'enfant, de ses antécédents, du milieu dans lequel il vit et se développe, des influences nocives ou bonnes qui agissent sur lui, qu'il faut combattre ou développer, les cas étant diversifiés à l'infini. Sacerdoce que le leur et qu'ils remplissent tous, sans exception, s'efforçant de triompher des difficultés semées le long de la route.

Le tout, c'est d'éclairer cette route de lueurs de bonté.

Heureux les pacifiques, car...

Sentence pour ceux qui vivent déjà dans l'éther azuré, qui vivent déjà dans le royaume des Cieux, mais pour les pauvres terriens que nous sommes, il faut s'accomoder de tout. Mais heureux aussi les anciens instituteurs qui, du fait des circonstances, se trouvent entourés d'anciens élèves dont quelques-uns ont subi, des ans, l'irréparable outrage. Et les : « Souvenez-vous de » d'éclairer la route de leurs clairs rayons. Ames qui s'ouvrent, qui s'épandent, voix joyeuses qui chantent comme celle des oiseaux, annonçant le retour du printemps. Non, vrai ! les semailles ont levé en beaux épis. Souvenirs ! Mémoires d'un maître d'école. Quel beau poème, dites, mon cher rédacteur, on ferait là-dessus. Mais voilà que je m'écarte de la route. Pourquoi faut-il que j'aie choisi comme thème de mes méditations ce problème : l'éducation, problème complexe, qui demanderait de longs développements, qui opposerait ces deux pôles extrêmes : Sévérité et Faiblesse, qui en montrerait les côtés négatifs comme les côtés constructeurs. Oui, pourquoi ?

Patience, nous disent les bons apôtres qui sont restés peut-être à l'arrière et non pas sur le front. Patience et encore toujours patience, dont il faut faire ample provision, voilà le : « Sésame, ouvre-toi », la pierre angulaire, en éducation, comme elle l'est dans la vie familiale et dans les relations humaines.

Patience !

Maîtrise, gouvernement de soi-même.

Ils n'iraient pas, les doux apôtres, à nous citer en exemple le bon philosophe Abauzit qui s'était acquis la réputation de ne s'être jamais mis en colère. Quelques personnes de ses amis — Ciel ! protège-moi de mes amis, je me charge de mes ennemis — s'avisèrent de lui jouer un tour de leur façon et mirent dans leur complot, moyennant grosse rémunération, la vieille servante du savant. Elle ne fit pas son lit, alors qu'elle savait que son maître aimait à être bien couché. Le lendemain matin, douce plainte du philosophe, alors que la servante prétextait qu'elle l'avait oublié. Récidive, même observation et même réponse vague. Enfin, à la troisième fois, le philosophe dit : « Vous n'avez pas encore fait mon lit ; apparemment que vous avez pris votre parti là-dessus et que cela vous paraît trop fatigant ; mais après tout, il n'y a pas grand mal, car je commence à m'y habituer ». La servante avoua et ses torts et le petit complot. Les farceurs étaient battus. Vous ne voyez pas l'instituteur devant la meute déchaînée, dire à ses élèves : Après tout, si cela vous amuse, continuez, car pour moi, cela ne m'importune guère. Mais diable ! ne voilà-t-il pas que je m'aperçois que je n'ai fait qu'effleurer mon sujet, que je voulais faire le procès de ces deux mots : « sévérité excessive » qui aliène la confiance de l'enfant et de ces mots : « faiblesse excessive », qui ne mènent pas bien loin. Ce sera pour une autre fois.

CH. MÉGARD.

DE L'ÉCOLE A LA VIE

Dans les classes composées d'élèves accomplissant leur dernière année d'école, chacun sait qu'il est nécessaire de faire une révision générale des sujets étudiés dans les diverses branches des programmes scolaires.

En ce qui concerne le français, c'est à propos d'une dictée, par exemple, qu'une récapitulation des règles de grammaire, de vocabulaire, etc., peut facilement être envisagée.

Nous avons choisi quelques textes, dont nous donnons aujourd'hui le premier, qui, à notre avis, conviennent pour une révision de tout ce qui a été étudié dans le domaine de la langue maternelle. Le morceau ci-après s'accorde avec les préoccupations des jeunes en âge de quitter l'école.

Difficulté du choix d'un métier.

Choisir son métier, sa profession, c'est en règle générale, décider du bonheur de sa vie. Des actes graves que l'homme accomplit au cours de son existence, c'est le plus grave peut-être, et c'est certainement le plus difficile, car il faut le faire tout jeune, au sortir à peine de l'enfance.

Or, que sait-on de la vie à quatorze ou quinze ans ? Quelle expérience a formé le jugement ?

D'aucuns ont eu jusque-là une vie de famille si calme, si heureuse, qu'ils se figurent que toujours il doit en être ainsi. N'ayant jamais rencontré les difficultés, ils ne doutent de rien, prennent facilement leurs désirs pour des réalités, et déclarent avec une naïve audace qu'ils seront... ingénieurs ou aviateurs.

D'autres ont eu une enfance plus difficile, plus malade ; leur développement physique ou intellectuel en a été retardé. Les moyens leur manquant ou étant incertains, ils n'osent pas choisir et ne peuvent que répondre lorsqu'on les interroge sur leur futur métier : « Je ne sais pas... »

Bref, on peut dire que, soit par excès de confiance, soit par insuffisance ou timidité, l'enfant a beaucoup de chances de mal choisir, ou n'est pas capable de fixer son choix.

D'après E. DANIEL.

Exploitation des textes.

Les idées.

1. Choisir un métier est un acte grave.
2. Certains enfants ne se rendent pas suffisamment compte qu'ils devront exercer un métier.
3. Quelques enfants ont de la peine à choisir.
4. Le choix de l'enfant doit être guidé.

Mots difficiles.

Grave, au sens propre *pesant* ; ici *important, sérieux* ; en parlant d'une maladie, *dangereux* ; en parlant d'un son, *bas*.

Expérience, connaissance des événements de la vie, acquise par l'observation, le jugement, les épreuves personnelles.

D'aucuns signifie *quelques-uns* ; *moyens* : ressources, facultés naturelles nécessaires pour parvenir à un but.

Exercice de vocabulaire.

1. Quelques métiers (indiquer le nom exact de la profession) exercés par des hommes.

2. Quelques métiers exercés par des femmes.

3. Rechercher les noms des métiers qui se rapportent :

a) à l'alimentation ;

b) à l'habitation.

*Grammaire.**Les mots variables et les mots invariables.*

Dans la première phrase, nous avons les mots : *son métier* et *du bonheur*, qui peuvent changer et devenir par exemple : *ses métiers, des bonheurs*, etc.

Plus loin, nous avons les mots *car, certainement, plus* qui ne changent jamais de forme.

Les premiers sont des mots variables, tandis que les seconds sont des mots invariables.

Rappelons qu'en français il y a quatre espèces de mots variables : le nom, l'adjectif, le verbe, le pronom, et quatre espèces de mots invariables : l'adverbe, la préposition, la conjonction, l'interjection.

Rédaction.

Ecrivez à l'un de vos camarades qui a quitté la localité, pour lui faire savoir que vous avez trouvé une place d'apprentissage, et pour quelles raisons vous avez choisi votre métier.

Plan. — 1. Il y a longtemps que vous n'avez pas eu de nouvelles de votre ami, et vous vous inquiétez de ce qu'il devient.

2. Vous lui dites le plaisir que vous avez d'avoir trouvé une place d'apprentissage.

3. Vous avez choisi votre métier pour certaines raisons : goût, gain, avenir, etc.

4. Vous seriez heureux de connaître les intentions de votre camarade.

5. Formules de politesse.

JAMES SCHWAR.

RÉCITATION

LA MACHINE A ÉCRIRE

Top tap top tap :

c'est la machine à écrire

de papa, dans le bureau...

Ding, ding :
la sonnette coupe un mot,
la coquine,
comme elle doit rire !

Top tap top tap.
Papa soupire :
il s'est trompé,
ou bien les lettres se battent,
comme mardi passé,
quand j'ai voulu essayer :
je ne pouvais plus les séparer,
et... c'est moi qui ai été grondé !

(Extrait de *Pomme d'Api*. II.)

VIO MARTIN.

LES LIVRES

Lectures populaires. — Pour l'an neuf, la Société romande des « Lectures populaires » nous donne deux attachants récits dus à des plumes de chez nous : *L'année de la misère* : une idylle villageoise des environs de Vers-chez-les-Blanc (hameau de Lausanne, dans le Jorat), par Louis Favrat, et de poignants épisodes de la *retraite de Russie*, racontés par un soldat de la Grande Armée, le Vaudois Louis Bégos. Deux petits volumes qui, à des titres bien différents, si ce n'est opposés, ne manqueront pas de captiver abonnés et lecteurs.

Je sonne quand même, par Ernest Christen. Editions Labor, Genève.

Auteur déjà connu par divers écrits exaltant l'art, la montagne et la beauté du culte, M. Ernest Christen est, on le sait, l'homme que ne laisse indifférent aucune manifestation de la vie. Ce ne sont là ni des sermons, ni des homélies, mais des « haltes » et des « instantanés » qui reposent et stimulent. Le style en est alerte, l'image si prenante que chacun en reste saisi. Orné de huit reproductions des sculptures fort admirées du temple de Carouge, ce volume, agréablement présenté, trouvera un grand nombre de lecteurs.

Intensité, par Eugène Badoux. Editions de La Baconnière.

Intensité, c'est un peu de la jeunesse à la découverte du monde. Ses impressions, ses expériences sont notées en des pages concises mais sensibles. Le pays : plaines, bois et montagnes s'impose d'abord à la conscience neuve ; les terres étrangères lui apportent des impressions nouvelles et, dans le décor intérieur ainsi formé, l'amour viendra qui transfigure les choses.

Ces brèves proses de M. Badoux plairont par leur fraîcheur et leur sincérité.

Une alimentation rationnelle et économique malgré les restrictions actuelles

publié par le Département de l'Instruction publique avec la collaboration
du Département de l'agriculture.

Une brochure in-8° Fr. 0.50

Les nombreuses restrictions que nous devons subir rendent le problème de l'alimentation de plus en plus difficile, en particulier pour les ménages dont les ressources sont modestes. Conscient de cette situation et désireux de faciliter la tâche des ménagères, le Département vaudois de l'instruction publique et des cultes, avec la collaboration du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, vient de publier une brochure qui rendra de grands services ; elle comprend deux parties bien distinctes : la première partie, due à la plume du D^r Fleisch, professeur à l'Université de Lausanne, donne les bases d'une alimentation rationnelle. Les lectrices trouveront là des renseignements indispensables sur la composition et l'action des aliments, sur les exigences du corps soumis à des travaux différents, sur les prix, etc. La lecture de cette première partie est facilitée par l'impression en caractères gras des citations les plus importantes. La seconde partie contient des recettes et des conseils pratiques pour la préparation de plats généralement simples. Elle est suivie des menus d'une semaine établis en tenant compte des quantités de denrées alimentaires attribuées en décembre 1941 et du prix de ces denrées à la même date. C'est donc la théorie et la pratique expliquées clairement en quelques pages qui pourront servir de guide utile dans les conditions actuelles.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

J. A. — Lausanne

Famille ANGLO-SUISSE accepterait jeune fille en pension (év. jeune homme) pour l'étude rapide et approfondie de la **langue anglaise**. Leçons privées par Prof. diplômé. Occasion de fréquenter l'Ecole supérieure de commerce. Pour références et conditions s'adresser à M. G. Voumard, Instituteur, Villa Le Manoir, **Neuveville** (Lac de Biemme).



Cours officiels d'allemand

organisés par le **CANTON** et la **VILLE** de Saint-Gall à

L'INSTITUT POUR JEUNES GENS

sur le **ROSENBERG** près **ST-GALL**

L'unique école privée suisse avec cours officiels d'allemand. Possibilités de suivre, à côté des Cours d'allemand, les leçons dans les Sections générales de l'Ecole (Maturité-diplôme commercial). Altitude: 800 m. s. m.
Juillet-Septembre : Cours de vacances. Prospectus.

Le beau vêtement se fait chez

MUHLSTEIN

16, rue de la Confédération,
Genève

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE JEUNES FILLES

LA SOLITUDE, AVENUE CÉSAR ROUX, 2

LAUSANNE

SECTION « APPRENTIES »

Durée des cours : 3 ans. Certificat fédéral de couturière pour dames.

SECTION « TRAVAUX FÉMININS »

Durée du cours : 1 an. Confection, raccommodage, lingerie, broderie, tricot.

L'année scolaire commence au milieu d'avril.

Renseignements et inscriptions

jusqu'au 15 mars à l'Office d'orientation professionnelle, Rue Madeleine 5, Lausanne.

Direction des écoles.

Editeurs responsables : C. GREG et A. RUDHARDT.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR

ALB. RUDHARDT

GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN

CH. GREC

VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33

Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

ARBORICULTURE FRUITIÈRE MODERNE

PHILIPPE AUBERT

INGÉNIEUR AGRONOME,
CHEF DU SERVICE D'ARBORICULTURE
DE LA STATION FÉDÉRALE
D'ESSAIS VITICOLES ET ARBORICOLES
DE LAUSANNE.

ANDRÉ LUGEON

CHEF DE LA STATION CANTONALE
D'ARBORICULTURE DE MARCELIN
ET CHEF-CONTRÔLEUR
DE LA FRUIT-UNION SUISSE
POUR VAUD ET GENÈVE.

PUBLIÉ PAR L'ASSOCIATION SUISSE DES PROFESSEURS D'AGRICULTURE
AVEC UNE PRÉFACE DE HENRY FAES, DIRECTEUR DE LA STATION FÉDÉRALE
D'ESSAIS VITICOLES ET ARBORICOLES DE LAUSANNE.

Un volume in-8° carré cartonné, avec 242 illustrations dont 167 photos en
hors texte Fr. 7.—

L'arboriculture fruitière a beaucoup évolué en Suisse romande depuis une douzaine d'années et les nouveaux procédés de taille et de greffage ont donné des résultats remarquables. MM. Aubert et Lugeon présentent ici, pour la première fois, cette technique moderne en un manuel de langue française.

Le développement commercial, l'intérêt accru porté aux arbres fruitiers lui donnent un caractère de réelle nécessité. Les auteurs, grâce à leur longue expérience pratique de tous les problèmes arboricoles, ont réuni une riche documentation, en particulier par la photographie directe.

A côté des problèmes de taille, de formation, de plantation, etc., ils traitent un grand nombre de sujets, inédits ou trop sommairement décrits jusqu'ici, qui font de cet ouvrage un guide précieux. Le chapitre sur l'abricotier a été écrit par M. Michelet, chef de la Station cantonale d'arboriculture du Valais.

Les propriétaires et fermiers de vergers agricoles, les arboriculteurs professionnels, les horticulteurs et les amateurs sont mis au courant des méthodes récentes et rapides pour obtenir des rendements intéressants. Ils trouveront toutes indications sur le choix des espèces et variétés de fruits et le moyen de mettre en valeur le terrain vaste ou restreint dont ils peuvent disposer. Les commerçants en fruits seront renseignés sur les usages en matières d'achat et de vente des fruits. Cet ouvrage, exactement documenté, permettra à tous ceux qui s'intéressent à l'arboriculture fruitière de trouver réponse à leurs questions.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle